

Légende

- N Zone
- NI Secteur
- Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre du R.153-31
- Espaces Verts Protégés
- Emplacement réservé surfacique
- Emplacement réservé pour cheminements doux
- Emplacement réservé pour gestion des eaux pluviales
- Zone de mixité sociale
- Secteur de mixité sociale
- Secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) - Cf Document 3 du PLU
- Marge de recul
- Périmètre des secteurs affectés par le bruit
- Polygone d'emprise maximale de construction
- Périmètre de hauteurs différenciées
- Zones humides à protéger
- Bâtiments situés en zones A ou N pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural**
- A1 Numéro de l'élément
- Pinède
- Alignement
- Ripisylve

Plan de prévention du risque inondation :

- PPRI zone R1
- PPRI zone R2
- PPRI zone B1

